

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adolphe NANTEL — Prix David 1932

Explosion d'un poêle à essence et responsabilités du propriétaire

Un pharmacien de Lachute condamné à payer \$4,600 à sa cuisinière parce qu'il négligea de la mettre au courant du fonctionnement d'un poêle

Antonio Drab avait \$125 par mois avant un pénible accident

Demandeur qui coupait le gazon pendant l'été et chauffait les fournaises aux temps froids, frappé par une automobile

Antonio Drab, tchécoslovaque naturalisé citoyen canadien, se faisait un salaire de \$125 par mois dans Westmount et Outremont, à couper l'herbe des gazons, arroser les fleurs de ses riches clients, durant les beaux jours, pour se rendre avant l'aube, en hiver, et chauffer leurs fournaises, laver leurs parquets, etc. Drab avait toute une section de la ville, se rendant de l'un à l'autre domicile à bicyclette, et recevant de chacun de \$5 à \$10 par mois.

Le 22 novembre, il était frappé par l'automobile de M. Eric McCullough, propriétaire de taxis, était projeté en l'air et retombait 35 pieds plus loin, souffrant de blessures aux genoux, aux cuisses, à la hanche droite et au coude gauche. La victime instituait donc une action de \$1,306, en dommages-intérêts, devant la Cour supérieure.

Le procès s'est instruit, lundi, devant l'hon. juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, qui décida de débiter. Le demandeur, représenté par Me Eugène Simard, blâme et le défendeur McCullough et le chauffeur de son taxi pour l'accident. La victime était dans son chemin et tournait à gauche de l'intersection des rues Somerled et Hingston lorsqu'elle a été frappée.

Me Ligouri Hébert, c.r., avocat des demandeurs plaide que Drab tourna à gauche sans signaler; qu'il allait en zig-zag sur la route à une vitesse de 35 milles à l'heure. Lorsque le chauffeur de taxi vit le cycliste, il appliqua ses freins, mais ne put éviter un accident inévitable. C'est un cas de force majeure, absolument fortuit et l'action devrait être renvoyée avec dépens. (C. S. 208189).

Cartes PROFESSIONNELLES AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme AVOCATS ET PROCUREURS

BRAS & CAMPBELL AVOCATS ET PROCUREURS

FAUTEUX & MATHIEU AVOCATS ET PROCUREURS

JACQUES PATENAUDE AVOCAT

EDOUARD TELLIER, C.R. AVOCAT

GEORGES-F. RÈD AVOCAT

PIERRE DECARY AVOCAT

Cour Supérieure

Division de Pratique le 7 décembre 1942

Président. L'hon. juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus: Dame Georgette Ladouceur contre Armand Briot et autre; jugement accordant motion des défendeurs pour examen de la demanderesse avant plaidoyer, frais à suivre.

Dame Irène Greenspoon contre Oscar Marcovitz et Canada Fruit Importing Co. tierce-saisie; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Banque Canadienne Nationale contre J. Hébert et Bélair Cardinal Automobile Inc et autre, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante, etc.

Atlas Thrift Plan Corporation Ltd contre A. Easterbrooke et autres et Canadian Pacific Railways, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante, etc.

Joseph-Alme A. Bédard contre Dr O. Dupuis et honorable Léon Casgrain et autre, tiers-saisis; jugement déclarant saisie-arrest après jugement bonne, valable et tenante, etc.

Compagnie Mutuelle d'Immobilier (Itée) contre Joseph Desbrières; jugement pour \$845.75 avec int. et dépens.

Montreal Acceptance Corp contre A. K. Easterbrooke et Canadian Pacific Ryx, tiers-saisie; jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante, etc.

Alexander Prilham contre Wilfrid G. Ruel et Montreal Locomotive Works Ltd, tiers-saisie; jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante, etc.

Monkewa et Robert Cie (Itée) contre Wilfrid Maranda; jugement rayant l'arrêt du débiteur, jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante, etc.

Capital Economy Corp contre Chs Buchanan et autres et Canadian Viereker Ltd, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrest bonne, valable et tenante, etc.

Fournier Automobile Ltd contre A. Clermont et Canada Strip Mill Ltd, tierce-saisie; jugement déclarant bon valable et tenant l'arrêt en cette cause.

Arthur L. Hertz contre G. Poland et autre; jugement accordant motion pour particularités, frais à suivre.

Dame Alice Saverit contre Imperial Insurance Itée; jugement accordant motion pour foreclosure pour les frais seulement.

Georges H. Lesfèvre contre dame Cécile Pouliot et autres; jugement accordant motion du défendeur Charles Thompson suivant article 286-A C.P., frais à suivre.

Hervé Thiot contre dame Léonie Bonin et Chs Desjardins & Cie (Itée), tierce-saisie et défenderesse requérante; jugement accordant requête pour possession de linge, hardes et documents, frais à suivre.

Angelo Bartucio contre Perrault & Perrault (Itée); jugement accordant motion pour examen du demandeur avant défense, frais à suivre.

Bernard Legris contre P. Binette; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Plaignant poursuivi en Cour supérieure pour frais encourus

Action des plus importantes instituée par le procureur général à la suite de l'acquiescement de deux suspects en correctionnelle

L'hon. juge O. S. Tyndale, de la Cour supérieure délibère depuis lundi dans une affaire du plus haut intérêt. Il s'agit de décider si le procureur général de la province de Québec a le droit de percevoir les frais, d'un plaignant, en correctionnelle, quand le juge renvoie l'accusation sans mentionner "avec dépens".

Il s'agit d'une action instituée par le procureur général contre Ernest Bérubé en recouvrement de frais s'élevant à \$108, frais encourus par Bérubé à la suite de l'arrestation de deux suspects qu'il accusait de vol. Des deux plaintes étaient renvoyées. Le caissier du Greffe de la Paix crédiataire à Bérubé \$13.60 pour argent déposés lors de l'émission du mandat d'amener, laissant une balance due de \$108, les frais s'élevant à \$120.60.

Bérubé, représenté par Me Antoine-B. Hamelin, c.r., a plaidé que le tribunal des Sessions de la Paix ayant renvoyé les accusations sans mentionner le paiement des frais par le plaignant, il n'est pas obligé de les payer. Il aurait fallu que le juge mentionne le paiement des frais pour que Bérubé en soit tenu responsable.

Me Joseph Hébel, nommé spécialement par le procureur-général pour le représenter à l'audience, a répondu à son collègue de la défense qu'il est de coutume établie depuis toujours, aux Sessions de la Paix, de taxer les frais contre un plaignant, lorsque son accusation est renvoyée, même si le résident du tribunal n'a rien dit en faire mention.

Me Paul Monty, c.r., greffier de la Paix et plusieurs employés du Greffe de la Paix.

Le découragement s'emparera du nazi devant l'insuccès

C'est ce que prédit M. Victor Podosky devant le Women's Canadian Club

M. Victor Podosky diplomate et homme de lettres polonais, était hier après-midi le conférencier du Women's Canadian Club à l'hôtel Ritz-Carlton.

La causerie de M. Podosky s'intitulait "Vers la Victoire". En termes pleins d'optimisme et d'espérance le conférencier a dit brièvement les raisons de croire en la victoire des alliés sur les pays axistes.

Précédant par le moyen d'une discussion fictive entre un optimiste et un pessimiste, l'éminent diplomate a exposé la situation actuelle de la guerre.

Les Allemands, a-t-il dit entre autres choses, ont été éduqués à penser qu'ils sont d'une race supérieure, ils sont de plus habitués à certains succès, ce qui les confirme dans l'illusion qu'ils sont d'une race vraiment meilleure que les autres.

Le conférencier met son victoire en garde contre la tentation de tous les confondre et de croire que tous les Allemands sont cruels. Il y a, affirme-t-il, une minorité allemande qui croit à la justice, aux bons procédés, mais elle est étouffée malheureusement dans le grand tout.

Parlant de la Pologne, M. Podosky a rappelé que son pays fut le premier à résister à l'assaut des nazis, mais que la Pologne n'était pas préparée à une si violente attaque venue de trois côtés à la fois.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 and letters.

- 1- Qui peut être approuvé, admis. 2- Couleur noire. 3- Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail. 4- Qui a des aptitudes spéciales pour l'équitation. 5- Critique cavilieux. 6- Arrondissement de Québec. 7- Mot arabe qui signifie fils. 8- Vin de palmier et de cocotier. 9- Fille d'Inachus. 10- Roi d'Israël. 11- Ville d'Allemagne. 12- chef d'état. 13- Ancien nom de la Grèce. 14- Colère. 15- Commune rurale, en Russie. 16- En les. 17- See, stérile. 18- Buttre à coups de marteau. 19- Aïeux. 20- Durée ordinaire de la vie.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT crossword puzzle grid with filled letters.

Conférence en anglais au jardin botanique ce soir



L'Energie assurera la Victoire! advertisement for Pepsi-Cola with a nutritional chart and the Pepsi-Cola logo.

